Conseil CLESCO du 6 mars 2015

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
Directrice	Myriam de Léonardis	Présente
UTM	Jacques Py	Présent
Co-directeur UPS	Pascal Barone	Présent
CLLE	Hélène Giraudo	Présente
UMR-EFTS	Patrice Venturini	Excusé, procuration à Myriam de Léonardis
Octogone	Barbara Köpke	Présente
PDPS	Brigitte Almudever	Présente
LCPI	Gérard Pirlot	Présent
CerCo	Simon Thorpe	Absent
LST	Philippe Birmes	Absent
INSERM	Isabelle Loubinoux	Excusée
PRISSMH	Pier-Giorgio Zanone	Présent
Personnel administratif	Katia Dago	Présente

Représentants des Etudiants	
Titulaires	
Sébastien PUMA	Présent
Tonia MORKOS LANCHANTIN	Absente
Marie GARNIER	Présente
Julie MULET	Présente
Coralie FOURCADE	Excusée, remplacée par Pauline MATHA

Suppléants	
Florian SAVREUX	
Emilie BOURGOIN	
Pauline MATHA	Présente

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Enseignant chercheur à SupAéro	Dehais Frédéric	Absent
MCF CRCA/UPS	Devaud Jean-Marc	Excusé, procuration à Pascal Barone
Professeur ESPE de Bordeaux	Patricia Schneeberger	Excusée, procuration à Pier-Giorgio Zanone
Professeur Université de Bordeaux	Lyda Lannegrand	Absente
Personnalités monde socio-économique et culturel		
Responsable des relations avec l'enseignement supérieur au CNES	Hubert Diez	Présent
Secrétaire Générale CAPEB 31	Véronique Vallée	Absente
Cellule valorisation de la recherche UTM		

Membres invités		
Représentante VP CS de l'UPS	Angélique Roux	Absente
Gestionnaire ED CLESCO	Delphine Rouquet	Présente
Gestion des formations	Myriam Guiraud	Absente

Ordre du jour du Conseil de l'ED CLESCO

Vendredi 6 mars 2015 de 9h à 12h30

1) **Vote du compte-rendu du Conseil du 26 septembre 2014 (P.J.)**

2) **Examen de demandes individuelles**

-Demande de participation aux conseils de CLESCO de Maria Teresa Munoz Sastre (au titre de la direction de la future EA CERPPS)
-Demande de rattachement de Jean-François Bonnefon à l'ED CLESCO

3) **Remplacement de deux membres du conseil**

Cyrille Munoz et Rudy Guyonneau (membre du conseil au titre des représentants du monde socio économique et culturel) ne faisant plus partie du conseil, doivent être remplacés.

4) **Mobilité internationale des doctorants**

-Validation des critères et du calendrier du Soutien à la Mobilité Internationale des Doctorants (SMID)
-Informations sur les autres formes de soutien à la mobilité internationale

5) **Prix Scientifique CLESCO**

Validation des modalités de fonctionnement et du calendrier du prix scientifique

6) **Comité de suivi de thèse**

Discussion sur les modalités et le calendrier de la mise en œuvre du comité de suivi de thèse

7) **Questions et informations diverses**

-Elections des élus doctorants au Conseil de l'ED
-Statuts des élus doctorants
-Calendrier prévisionnel de l'attribution des CDU

Le Conseil accueille aujourd'hui 2 nouveaux membres : Mme Almudever (Directrice de PDPS) et Mme Giraudo (Directrice de CLLE), et leur souhaite la bienvenue.

1- Vote du compte-rendu du Conseil du 26 septembre 2014

Le compte rendu du précédent Conseil est soumis au vote du Conseil.

Le compte-rendu est approuvé (2 membres du Conseil ne prennent pas part au vote, 1 abstention, 13 votes pour).

2- Examen de demandes individuelles

-Demande de rattachement de Jean-François Bonnefon à l'ED CLESCO

Jean-François Bonnefon a intégré une unité de recherche de l'UT1 Capitole depuis janvier, mais demande à être rattaché à l'Ecole Doctorale CLESCO afin de continuer à y encadrer ses doctorants.

La demande de rattachement de Jean-François Bonnefon à l'ED CLESCO est soumise au vote du Conseil et approuvée (1 abstention, 1 vote contre, 12 votes pour).

Ces rattachements individuels soulèvent la question du périmètre scientifique des ED et de la politique scientifique de l'Université et de l'attribution des CDU. Cette question sera examinée lors d'un prochain Conseil.

-Demande de participation aux conseils de CLESCO de Maria Teresa Munoz Sastre (au titre de la direction de la future EA CERPPS) et de Christine Mennesson (au titre de la direction de la future EA CRESCO) :

Maria Teresa Munoz Sastre et Christine Mennesson souhaiteraient assister aux Conseils de l'ED Clesco en 2015 en tant membre invité, sans droit de vote, car elles dirigeront une nouvelle équipe membre de Clesco lors du prochain contrat.

Aujourd'hui, le Conseil se prononce sur le principe : les futurs directeurs d'Unité de Recherche qui feront partie du périmètre de l'ED de Clesco à partir de janvier 2016 pourront participer aux Conseils de l'ED en 2015 en tant que membre invité.

Ce principe est soumis au vote du Conseil et approuvé à l'unanimité.

La directrice de l'ED informera les 2 collègues concernées.

3- Remplacement de deux membres du conseil

Cyrille Munoz et Rudy Guyonneau (membres du conseil au titre des représentants du monde socio-économique et culturel) ne faisant plus partie du conseil, doivent être remplacés.
Les Directeurs d'Unités de Recherche étaient invités à réfléchir à des candidatures à présenter lors du prochain Conseil.

La Directrice de l'ED propose de contacter Tania Garcia de la Cellule Valorisation de l'UT2J pour remplacer Cyrille Munoz.

Mme de Léonardis était membre du Bureau de Clesco au titre de la direction d'une Unité de recherche de l'UT2J (le Bureau regroupe les Directeurs de l'ED, 1 directeur d'Unité de l'UPS, 1 directeur d'Unité de l'UT2J et des représentants des doctorants) et doit être remplacée.

Mme Almudever se porte candidate.

La candidature de Mme Almudever est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

4- Mobilité internationale des doctorants

Informations de la Directrice sur les différentes formes de soutien à la mobilité internationale :

- Aides à mobilité de l'EDT : l'appel 2014/15 est en cours. Ces mobilités sont destinées à permettre à des doctorants n'ayant pas encore effectué de mobilité internationale d'avoir une expérience (missions à l'étranger d'1 mois minimum dans une université). Elles ne sont pas destinées à effectuer des terrains à l'étranger ou à assister à des colloques et congrès
  L'aide court sur toute l'année 2016. Le financement est versé aux Unités de Recherche et peut se cumuler avec autres aides à la mobilité.
- AMID UT2J: J. Py présente les AMID. Cette année, la Commission Recherche a ouvert cette aide aux déplacements nationaux. La seule exclusion concerne le recueil de données (avec des exceptions) et les séjours dans le cadre de cotutelles. Le plus problématique est le principe du cofinancement (l'Unité de recherche doit cofinancer à hauteur de 50%).
- ATUPS UPS : le service des Relations Internationales de l'UPS attribue le financement, à partir du budget accordé par la Commission Scientifique. Ce financement est plafonné et couvre généralement les frais de déplacement (missions de 1 à 3 mois). La gestion s'effectue au fil de l'eau et l'argent est versé à l'Unité de Recherche.
- SMID : aide de l'ED CLESCO : le Conseil de Clesco a mis en place ce dispositif depuis 3 ans.
  Il s'adresse aux doctorants inscrits en 2 ou 3ème année, non financés, et leur offre un soutien financier pour participer à un colloque international à l'étranger, un séjour dans une université étrangère et le recueil de données. L'aide nominale est versée directement aux doctorants par le biais d'un remboursement forfaitaire avec ordre de mission, pour un voyage effectué avant la mi-octobre.

-Validation des critères et du calendrier du Soutien à la Mobilité Internationale des Doctorants (SMID)
Il est proposé d'ouvrir cette année le SMID aux colloques internationaux organisés en France.

Calendrier :

Diffusion de l'appel à candidature : le 23 mars

Dépôt des dossiers : 13 avril dernier délai

Réunion du Bureau pour examiner les dossiers : Mercredi 15 avril

Les critères d'attribution du SMID et le calendrier sont soumis au vote du Conseil et approuvés à l'unanimité.

5- Prix Scientifique CLESCO

Le Prix Scientifique est ouvert aux doctorants inscrits en 3ème année en 2014/2015. 5 prix d'un montant de 500€ chacun seront décernés pour l'année 2015 (destinés à une traduction d'article, un recueil de données, un colloque...). Le montant du prix est versé aux Unités de Recherche. Chaque dossier est expertisé par 2 rapporteurs. A l'issue de cette expertise, un jury composé de plusieurs membres du Conseil dont deux élus doctorants auditionne les candidats.

Calendrier :

Dépôt dossiers : 15 avril à 16H

Envoi aux experts: 16 ou 17 avril

Retour des expertises : le 5 mai.

Bureau : 11 mai 14h- 16H

Affichage de la liste des candidats auditionnés : 12 mai.

Audition et remise des prix : 27 mai 14h- 18H, salle D29

Les modalités de fonctionnement et le calendrier du Prix Scientifique sont soumis au vote du Conseil et approuvés à l'unanimité.

6- Comité de suivi de thèse

La mise en place de comités de suivi de thèse est une préconisation de l'HCERES.

L'UPS a mis en place le comité à mi-parcours pour les doctorants en 2ème année depuis l'année dernière. Il est constitué d'1 représentant de la Commission des thèses, 1 rapporteur externe à l'ED du domaine (il peut ne pas être HDR, il ne pourra pas être membre du jury de thèse). Le doctorant fait une présentation de son travail pendant une demi-heure, suivie d'un entretien à huis-clos entre le doctorant et le comité ; puis entre l'encadrant et le comité Le membre externe rédige le rapport, signé par le comité, et obligatoire pour l'inscription en 3ème année.

La mise en place du comité de suivi à l'UT2J se substituerait à l'entretien à mi-parcours actuel.

Il reste à définir la composition du comité, son mode de fonctionnement et la date de sa mise en place.

Après de nombreux échanges, il apparaît que la discussion ne peut pas être close aujourd'hui et qu'il sera compliqué de mettre en place le comité de suivi cette année. Les entretiens à mi-parcours sont donc maintenus (avec une procédure allégée pour les doctorants de l'UPS qui renverront seulement le questionnaire).

Les directeurs d'Unité de Recherche vont consulter les encadrants de leur unité et remonteront leurs propositions lors du prochain Conseil.

7- Questions et informations diverses

-Calendrier prévisionnel de l'attribution des CDU :

Nous n'avons pas encore d'informations sur le nombre de CDU attribués à l'UT2J. Les modalités d'attribution restent identiques cette année.

Date limite de soutenance du Master : 29 juin inclus

Dépôt des dossiers de candidature au CDU, complets, à la DED : Mercredi 1er juillet 12H, dernier délai.

Le Conseil se réunira le 6 juillet de 9H à 12h30 pour l'attribution des CDU (S D 155).

Le prochain Conseil se tiendra le 10 avril de 9H à 12H30.

-Election des élus doctorants au Conseil de l'ED :

L'élection des nouveaux représentants des doctorants se tiendra le 27 mars 2015. Le Conseil remercie les élus doctorants pour leur réactivité, leur participation et leur dynamisme.

-Statuts des élus doctorants :

Les élus doctorants se sont appuyés sur le travail des élus des 2 autres ED de l'UT2J pour rédiger des statuts qu'ils souhaitent présenter au Conseil. Ils souhaiteraient également une validation officielle grâce à un vote du Conseil.

Le Conseil remercie les élus doctorants pour ce travail de qualité et suggère de le présenter comme une Charte des élus doctorants. Mais il estime qu'un vote du Conseil n'est pas nécessaire.

La séance est levée à 12h40.